



---

## **NOTICE DE PRESENTATION PC 4**

### **CREMATORIUM DE VESOUL**

---

LA FACTORY 121. 20 résidence des chênes 78590 Noisy le roi  
Tel : 01 55 60 18 30 Mob : 06 333 05 595 Mail : factory 121@orange.fr  
S.A.S.U d'Architecture au capital de 10 000 € RCS Nanterre 532 175 122  
Ordre des architectes National n° S14558 – Régional idfS05383 Maf n° 259520/M/10

## Le site :

Le terrain d'implantation du projet est situé en périphérie de Vesoul, dans la ZA Echenoz. L'environnement paysagé de la ZA est principalement vallonné et boisé

Les constructions les plus proches consisteront dans l'avenir en des bâtiments de type industriels.

Quelques maisons d'habitation éloignées sont visibles sur les crêtes des vallons.

Le terrain d'assiette du projet est en pente et situé en partie « haute » de la ZA.

La partie haute du terrain étant boisée.

## Le Projet :

L'idée directrice de ce projet repose sur trois thèmes : L'intégration au site, l'architecture éco-responsable, l'harmonie esthétique et fonctionnelle.

### 1- L'intégration

L'intégration a été voulue la plus harmonieuse possible dans ce site remarquable, par *la position, la taille et la forme* du bâtiment

- **La position** du bâtiment (en partie haute) permet la création d'un parking paysagé facilement accessible de la rue.
- **La taille** contenue du bâtiment permet une lecture aisée de la solennité du site tout en respectant une hauteur mesurée.
- **La forme**, quant à elle, reprend des volumes simples ou les différentes fonctions du crématorium sont exprimées (Fours, cérémonie, annexes techniques, salle de convivialité) tout en faisant « oublier » l'usage.
- Des matériaux hautement qualitatifs, dont le bardage en résine/bois et l'acier Corten

### Écoresponsabilité :

Le projet propose, au niveau environnemental, un bâti quasi-auto-suffisant énergétiquement, optimisant sa récupération de calories, un aménagement paysager fort à la hauteur des attentes de la Collectivité offrant des potentiels habitats pour la biodiversité.

La préservation de ces espaces passera la mise en œuvre de plantations indigènes arborées par bosquets **conduisant à faciliter le passage privilégié de la faune en général et de la petite faune en particulier.**

**Les clôtures ont été pensées pour permettre la circulation des très petits animaux** (hérissons, lapins, ...).

L'intégration à la pente du terrain se fera avec des « restanques » en pierres de pays pour une adaptation au site la plus naturelle possible.

Tous ces éléments auront donc **un impact positif sur la biodiversité**.

Sur le plan technique, nous rappelons que l'installation disposera d'un dispositif DeNOx, (le premier dans la région) et permettra de diviser par 3, au minimum, la VLE NOx réglementaire de 500 mg /Nm<sup>3</sup> à 11% d'oxygène.

En l'espèce, le site du **Crématorium de Vesoul deviendra le crématorium de la région le plus abouti en terme environnemental**, avec un bâti quasi autosuffisant énergiquement, des consommations les plus basses par optimisation des cycles de crémation, des rejets atmosphériques bien en deçà des VLE réglementaires, l'ensemble **dans un écrin arboré, adossé à un espace écologique préservé**.

De fait :

- Le projet fait l'objet d'une intégration paysagère et environnementale importante pour le paysage et la biodiversité,
- Les principes constructifs du bâtiment seront en harmonie avec le paysage
- La société d'exploitation a intégré les meilleures technologies européennes concernant l'adsorption et la filtration des effluents (Facultative-Technologies),
- Les rejets atmosphériques seront beaucoup plus bas que ceux de l'Arrêté du 28 janvier 2010 repris le récent Arrêté du 11 avril 2023, avec entre autres, la mise en place d'une Dénox,
- Les enjeux environnementaux notables du terrain d'emprise du projet ont été pris en compte,

## **2- L'architecture éco-responsable**

- Nous proposons, pour le crématorium de Vesoul, un projet novateur dans le domaine du funéraire : un projet éco-responsable tant par l'utilisation des matériaux de construction pérennes, que par la production d'énergie renouvelable et la récupération de la chaleur des fours, mais aussi par son intégration paysagère, et la gestion des eaux pluviales.

## **3- L'harmonie fonctionnelle**

- Ce projet est basé sur cette harmonie architecturale dont le style et les fonctions se conjuguent.
- La façade côté entrée, fait appel à une volumétrie simple et aux matériaux « bruts » (tels que les panneaux de résine/bois de la marque Parklex ou équivalent) qui permettent une pérennité des façades et l'aspect bois
- La façade côté jardin quant à elle, ouverte sur la nature, propose une façade ouverte (grande salle de cérémonie) et un espace de recueillement planté

Cet espace est un espace extérieur « d'après » la cérémonie. On peut s'y asseoir, déambuler, méditer, se rencontrer, c'est un lieu de paix aux perspectives de vue lointaines,

- L'espace de convivialité est conçu comme un lieu « à part ».

Il est constitué d'un volume simple et sa terrasse protégée. Cet espace de convivialité est distinct de la salle de cérémonie

#### 4- Les matériaux : (voir notice descriptive matériaux)

- Les matériaux constitutifs du bâtiment sont le béton armé pour la structure, le verre, et le bardage bois type Parklex, l'acier Corten.
- La toiture végétalisée en pleine terre est un gage esthétique d'une part, mais aussi d'isolation phonique et thermique et participe à la rétention des eaux de pluie.
- Les menuiseries sont prévues en aluminium laquée RAL 8003.

#### 5- Un projet éco-responsable :

Ce projet est élaboré dans une véritable démarche environnementale par la mise en œuvre des matériaux à forte inertie thermique et leur utilisation notamment en façade (le verre, les terrasses végétalisées, entre autres) que par le traitement des espaces extérieurs (traitement des eaux de pluie).

Des panneaux photovoltaïques participeront au fonctionnement de l'ensemble de l'éclairage, de la climatisation et, en appoint, des bornes de recharges électriques. Ajoutons à cela la récupération de chaleur des fours pour le chauffage des locaux (voir chapitre *conception bioclimatique*).

##### Espaces verts :

Réalisation de plantations sur la totalité de la périphérie du site (arbres et haies d'essences locales).

Préservation de la zone humide et sa biodiversité

Plantations d'arbres à hautes tiges sur le parking.

Toiture végétalisée.

Jardin du souvenir : **Le jardin du souvenir** et son espace de dispersion est conçu comme une véritable pièce extérieure du crématorium, imaginé comme un lieu protégé propice au recueillement et la méditation.

**Conclusion :**

Le Crématorium de Vesoul deviendra un lieu de référence par sa qualité environnementale, architecturale et fonctionnelle.

Son intégration harmonieuse et poétique dans le site permettra un ressenti des familles harmonieux, serein, et paisible.

Le Délégué :  
Denis Dabrigeon

L'Architecte :  
Pierre Sentenac

Le 15/10/2024

**LA FACTORY 121**  
S.A.S d'Architecture  
20 Résidence des chênes  
78590 Noisy le Roi  
Ordre des Architectes n° S 14558  
RCS Versailles 532 175 122